

Conférence tarifaire du GATT, 1960-1961

LES NÉGOCIATIONS sur les tarifs douaniers engagées à Genève le 1^{er} septembre sous les auspices du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) comptent parmi les conférences commerciales les plus importantes auxquelles le Canada ait participé ces dernières années. Quatre grandes listes de concessions multilatérales ont déjà été négociées dans le cadre du GATT: à Genève en 1947, à Annecy (France) en 1949, à Torquay (Angleterre) en 1951 et à Genève en 1956. L'importance toute spéciale de la conférence actuelle tient non pas à l'étendue des concessions que l'on peut en attendre, ni à l'aiguillon qu'elle peut constituer pour le commerce international — ce qui était le cas des conférences antérieures — mais à ce qu'elle présente en outre la possibilité de résoudre, ou du moins d'atténuer, grâce à des concessions réciproques englobant tous les pays du GATT et conçues selon la formule de la "nation la plus favorisée", quelques-uns des problèmes de discrimination commerciale que posent la création de la Communauté économique européenne (CEE) et celle de l'Association européenne de libre-échange.

Lorsque les États-Unis ont proposé en octobre 1958 la tenue de cette conférence (propositions Dillon), il s'agissait surtout de négocier des concessions réciproques avec les pays de la CEE (les "Six") en prenant pour point de départ leur tarif extérieur commun. A cet effet, le Gouvernement des États-Unis avait obtenu, par la Loi sur la prorogation des accords de commerce (1958), l'autorisation de prendre part à des négociations douanières multilatérales et d'accorder des concessions ne dépassant 20 p. 100 pour aucun poste et soumises à certaines exceptions.

Il s'est passé depuis bien des événements, de nature à influencer sur la conférence. En 1959, à la suite de l'échec des pourparlers sur la création d'une zone de libre-échange à l'échelle de l'Europe, a été négociée et mise en vigueur une convention créant l'Association européenne de libre-échange, qui se compose des "Sept": Royaume-Uni, Suède, Norvège, Danemark, Suisse, Autriche et Portugal. Vers la fin de 1958, les principales monnaies européennes sont devenues entièrement convertibles pour les comptes extérieurs et, depuis, la situation de la plupart des pays européens n'a cessé de s'améliorer du point de vue du commerce extérieur et des réserves. On a craint en Europe une division commerciale entre les Six et les Sept, et certains pays ont souhaité un accord à long terme entre les deux groupes. La conférence sur les tarifs douaniers est une occasion d'apporter à certains des problèmes qui se posent des solutions propres à développer les échanges internationaux au bénéfice de tous les pays du GATT.

Première étape de la conférence

La conférence se tiendra en deux étapes. La première, allant du 1^{er} septembre